



REGISTRE

DÉPARTEMENT
de
SEINE-&MARNE

Contenant 18 feuillets, cotés et paraphés par

MAIRIE

Crillbardou.

Nous, Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de Meaux, département de Seine-et-Marne, destiné à constater les **NAISSANCES, MARIAGES et DÉCÈS** de la commune de *Crillbardou* pendant le cours de l'année 1920.

NAISSANCES
MARIAGES
et DÉCÈS

ANNÉE 1920

Meaux, le 23 Décembre mil neuf cent dix-neuf.

P. LE PRÉSIDENT.

N^o 1.

Décès de
*Julie Eugénie
Pelletier*
(7 février 1920)

*Le sept février mil neuf cent vingt
quatre heures du soir, Julie Eugénie Pelletier
née à Tranny (Seine-et-Marne) le quinze
juillet mil huit cent cinquante-neuf,
sans profession, domiciliée à Crillbardou
fille de Eugène Celestin Pelletier et*

de Louise Antoinette Miel d'icédes
épouse de Louis François Chambault
est d'icéde en son domicile. Dressé
le huit février mil neuf cent vingt,
deux heures du soir, sur la déclaration
de Louis François Chambault, soixant
et un ans, propriétaire, domicilié
en cette commune, époux de la défunte
et de Louis Eugène Chambault, hont
sept ans, entrepreneur de maçonnerie
domicilié à Nanteuil-le-Meuris
(Seine et Marne) fils de la défunte,
qui lecture faite, ont signé avec Nous
Fernand Koller, maire de Cailbardou.

L. Chambault
L. Chambault Fernand Koller

N. 2.

Mariage de
Eugène Alexandre Lion
Deleye
avec
Marie Denise RAILLY
(14 février 1920)

Le quatorze février mil neuf cent
vingt, quatre heures du soir devant Nous
ont comparu, Eugène Alexandre Lion
Deleye, menuisier né à Paris, 3^{ème}
arrondissement, le huit avril mil huit
cent quatre vingt dix sept, vingt trois
ans, domicilié à Cailbardou, fils de
Edouard Julien Deleye d'icéde, et de
Félicie Alexandrine Puzin sa veuve
ménagère, domiciliée aux Lilas (Seine
10, impasse des Bruyères, présente et
consentante, d'une part et Marie Denise
RAILLY, sans profession, née à Breigny



2
(Seine et Marne) le vingt et un mai mil
neuf cent deux, domicilié à Cailbardou,
fils de Lion Adolphe RAILLY, maçon
et de Marie Sylvie Leclerc son épouse, sans
profession, domiciliés à Cailbardou, présents
et consentants, d'autre part, aucune
opposition n'existant. Les futurs époux
et leurs père et mère déclarent qu'il
n'a pas été fait de contrat de mariage.
Eugène Alexandre Lion Deleye et Marie
Denise RAILLY ont déclaré à l'un après
l'autre vouloir se prendre pour époux
et nous avons prononcé au nom de la
loi qu'ils sont unis par le mariage.
En présence de Suzanne Gutten,
veuve Deleye, bijoutière à Paris, la cite
Pelleport et de Alexandre Leclerc restaurateur
à Paris, 27, rue serpente, témoins majeurs,
qui lecture faite, ont signé avec les époux,
la mère de l'époux, le père et mère de l'épouse
et nous, Fernand Koller, maire de Cailbardou

Mariage des deux par jugement
de divorce rendu le douze avril
mil neuf cent treize, huit par le
tribunal civil de la Seine et
transcrit le premier septembre
mil neuf cent treize, huit.
Le premier septembre mil neuf
cent treize, huit par le Maire.

Deleye

M RAILLY E Deleye
M^{me} V^{ve} J. P. Deleye S. Leclerc
J. Puzin
D. Deleye Fernand Koller

N^o 3.

Mariage de
Raymond Alphonse Jobert
et de
Berthe Antoinette Foy,
(6 mars 1920.)

Le six mars mil neuf cent
vingt, onze heures, devant Nous, ont
comparu publiquement en la maison
Raymond Alphonse Jobert, commis
et de
Berthe Antoinette Foy,
furnisk, né à Crécy en Prie (Seme et Morve)
le trente et un août mil huit cent quatre
vingt quinze, vingt quatre ans, domicilié
à Meaux, 50, rue de la Coulommiers,
fils de Alphonse Emile Jobert, garde moulin
et de Marie Alphonse Marie son
épouse, sans profession, domiciliés à
Meaux, présents et consentants, d'une part
et Berthe Antoinette Foy, employée, né à
Crillbardeou le vingt et un décembre mil
huit cent quatre vingt dix neuf, vingt
ans, résidente à Meaux et domiciliée
à Crillbardeou fille de Joseph Franck Foy,
employé à l'usine hydraulique électricité
et de Eugénie Gaillard son épouse,
sans profession, domiciliés à Crillbardeou
présents et consentants, d'autre part,
aucune opposition n'existant. Les
futurs époux et leurs pères et mères
déclarent qu'il n'a pas été fait de
contrat de mariage. Raymond Alphonse Jobert
et Berthe Antoinette Foy, ont déclaré l'un
après l'autre, vouloir se prendre pour
époux et nous avons prononcé au nom
de la loi qu'ils sont unis par le mariage.
En présence de Léon Léon Eugène Leclerc



N^o 4.

Mariage de
Georges Debarle
et de
Philiberte Lionne
Le Gallo.
(18 mars 1920.)

3
employé de chemin de fer à Billes (Seme
Inférieure, et de Joseph Boquet, maraicher
à Meaux Amiens majeur qui, lecture faite
ont signé avec les époux, les pères et mères
des époux et nous, Fernand Kolle, maire
de Crillbardeou.

R. Foy et Jobert
J. Boquet
F. Kolle
et Jobert
G. Foy
Boquet
Fernand Kolle

Le dix huit mars mil neuf cent
vingt, onze heures, devant Nous, ont
comparu publiquement en la maison
Georges Debarle commis Georges Debarle, garde particulier
et de
Philiberte Lionne mil huit cent quatre vingt deux, vingt
Le Gallo. huit ans, domiciliés à Crillbardeou, fils
(18 mars 1920.) de Auguste Debarle, garde champêtre
et de Geneviève Marie Metayer, son
épouse, sans profession, domiciliés à
Crillbardeou présents et consentants
d'une part, et Philiberte Lionne Le Gallo,
couturière, née à Crillbardeou le quatre
avril mil huit cent quatre vingt deux,
vingt huit ans, domiciliés à Estly
(Seme et Morve) fille de Maurice Le Gallo
décédé, et de Josephine Adolphe Barthomme

4
La veuve, journalière domiciliée à
Euilbardou présente et consentante,
d'autre part, aucun opposé, ni résistan.
Les futurs époux, le père et mère
de l'époux et la mère de l'épouse
déclarent qu'il n'a pas été fait de
contrat de mariage. George Debarle et
Philiberte Lionne Le Gallo ont déclaré
l'un après l'autre vouloir se prendre
pour époux et nous avons prononcé au
nom de la loi qu'ils sont unis par
le mariage. En présence de Adolphe
Modeste Piast, débitant, à Vignely, (seul
et marié) et de Henri Chobot, maçon
à Villiers-sur-Morin (seul et marié)
témoins majeurs qui, lecture faite, ont
signé avec les époux, le père et mère
de l'époux, la mère de l'épouse et
nous, Fernand Koller, maire de Euilbardou.

P Le Gallo G Debarle

f Debarle v Le Gallo Piast
Chobot et

Fernand Koller

Le vingt mars mil neuf cent vingt
onze heures, devant Nous, ont comparu
publiquement en la maison commune
Marcel Leduc, cultivateur, né à Euilbardou
le huit mars mil huit cent quatre-vingt-douze

N° 5.
Mariage de
Marcel Leduc
et de Eugénie Marie Waddled
(20 mars 1920)



4
huit ans, domicilié à Euilbardou,
fils de Jules Charles Leduc, cultivateur et
de Marie Celestine Bonhomme, son épouse,
sans profession, domiciliés à Euilbardou
divorcé de Jeanne Mathilde Turson
depuis le vingt-deux mai mil neuf cent
dix-neuf, d'une part, et Eugénie Marie
Waddled, journalière, née à Forest (Aisne)
le huit novembre mil huit cent quatre-vingt-
douze, vingt-sept ans, domiciliée à Euilbardou,
fille de Pieudonne Waddled, cultivateur,
domiciliée à Euilbardou, et de Marie Eugénie
Machou, son épouse, décédée, présent et
consentant, d'autre part, aucune opposition
n'existant. Les futurs époux, le père et mère
de l'époux et le père de l'épouse déclarent
qu'il n'a pas été fait de contrat de
mariage. Marcel Leduc et Eugénie
Marie Waddled ont déclaré l'un
après l'autre vouloir se prendre
pour époux et nous avons prononcé
au nom de la loi qu'ils sont unis
par le mariage. En présence de
Fernand Eugénie Roddot, employé à
Meaux, rue du Can. 32 et Albert
Léon Waddled, cultivateur à
Euilbardou, témoins majeurs qui,
lecture faite, ont signé avec les époux,
le père de l'époux et nous, Robert
Eusébe, adjoint au maire de

de Crillardon, officier de l'état civil
en l'absence du maire.

M. Hédic & Wadbled

Blanc-bled D. No. 1000

J. Wadbled

R. Pavaux

N. 5.

Naissance de
Jean Alexandre Oge
(26 mai 1920)

Le vingt-six mars mil neuf cent
vingt, onze heures du matin, est né
Jean Alexandre du sexe masculin, de
Alexandre Oge, quarante-deux ans,
bourgeois sur métaux, et de Amélie Berault
huit-neuf ans, couturière, son épouse,
domiciliés en cette commune. Dresse par
Nous, le vingt-six mars mil neuf cent
vingt, six heures du soir sur présentation
de l'enfant et déclaration faite par le
père en présence de Albert François
Riquart, propriétaire, demeurant à
Crillardon et de Théobald Berault, cultivateur
demeurant à Crillardon, qui, lecture
faite, ont signé avec le déclarant et
Nous, Fernand Koller, maire de Crillardon.

Oge Berault & François
Fernand Koller

N. 7

Naissance de
Germaine Rignier
(24 mai 1920)

Le vingt-quatre mai mil neuf
cent vingt, une heure du matin, est né
Germaine, du sexe féminin, de Jules
Joseph Rignier, quarante-quatre ans,
jardinier, et de Clarisse Lesthuissard



treute-quatre ans, sans profession, son
épouse, domiciliés en cette commune.
Dressé le vingt-cinq mai mil neuf
cent vingt, dix heures du matin, sur
présentation de l'enfant et déclaration
faite par le père en présence de Charles
Guist, mécanicien à Crillardon et
de Georges Abriol, restaurateur à
Crillardon, qui, lecture faite, ont signé
avec le déclarant et Nous, Fernand Koller,
maire de Crillardon.

Guist G. Abriol
Mequies Fernand Koller

N. 8

Naissance de
André Jacques Seron
(3 août 1920)

Le trois août mil neuf cent
vingt, midi, est né rue de Meaux, André
Jacques, du sexe masculin, de Arson Jacques
Seron, vingt-trois ans, bouvier, et de
Germaine Dubois, vingt-quatre ans, sans
profession, domiciliés à Crillardon. Dresse
le quatre août mil neuf cent vingt, onze
heures, sur la déclaration du père. En
présence de Camille Valentin Seron,
propriétaire, à Crillardon et de Abel Dubois
faute chaise, à Crillardon, qui, lecture
faite, ont signé avec le déclarant et Nous,
Fernand Koller, maire de Crillardon.

Décidé à MARGUERITE
en Brie (??) le dix
huit mai deux mil
quatre.
Mention faite à
TRILLARDON le vingt
huit mai deux mil
quatre.
Officier d'Etat Civil

Seron Dubois Fernand Koller

N^o 9.

Décès de
Barthélemy Lambert
Brouwers
(28 août 1920)

Le vingt-huit août mil neuf cent vingt-trois heures, est décédé en son domicile, lieu dit « La Olivettes » Barthélemy Lambert Brouwers, sans profession, né le six juin mil huit cent quatre-vingt-un à Hermaille sous Argenteau (Belgique) fils de Jean Brouwers et de Jeanne Joubert, époux décédés, veuf de Anne Marie Pless.

Dressé le vingt-huit août mil neuf cent vingt-dix heures, sur la déclaration de Barthélemy Brouwers quarante-cinq ans, cultivateur, fils du défunt et de Abel Pleyette cinquante-deux ans, ouvrier agricole voisin du défunt, tous deux domiciliés en cette commune, qui, lecture faite, ont signé avec Nous, Fernand Kolbe, maire de Erilbardou.

B. Brouwers
A. Pleyette
Fernand Kolbe

N^o 10.

Marriage de
Eugène Chiessard
et de
Marie Lucie Bourdoiseau
(31 septembre 1920)

Le onze septembre mil neuf cent vingt, quinze heures, devant Nous, ont comparu publiquement en la mairie commune Eugène Chiessard, charretier, né à Erilbardou le deux août mil huit cent quatre-vingt-neuf, heures et un au domicile à Erilbardou, fils majeur de Armand Victor Chiessard, décédé, et de

6



Josephine Geneviève Loyez, sa veuve, blanchisseuse domiciliée à Erilbardou, d'une part, et Marie Lucie Bourdoiseau, journalière, née à Solterru (Poiret) le sept janvier mil huit cent quatre-vingt-un, domiciliée à Erilbardou, fille majeure de Louis Bourdoiseau, décédé, et de Marie Peron sa veuve, journalière, domiciliée à Egeroy (Sain & Ois), épouse divorcée de Estimein Fourgoux, d'autre part;

Les futurs époux déclarent qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Eugène Chiessard et Marie Lucie Bourdoiseau ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et Nous avons prononcé au nom de la Loi qu'ils sont unis par le mariage.

En présence de Adolphe Geneviève Chiessard, veuf Lalleu, sans profession, à Erilbardou et de Emil Croissalits, charretier à Erilbardou, témoins majeurs, qui, lecture faite, ont signé avec les époux et Nous, Fernand Kolbe, maire de Erilbardou.

M. Bourdoiseau
E. Chiessard
J. Lalleu
Croissalits Emil
Fernand Kolbe

N^o 11

Técès de
Albert Julien
Debeauvais
(28 septembre 1920)

+ né à Tonnancourt (Seine-et-Marne)
le quatre février mil huit cent
soixante-sept.
apparaît à nous ci-dessous.

Debeauvais
Debeauvais

Le vingt-huit septembre mil
neuf cent vingt, dix-sept heures, est
décédé Albert Julien Debeauvais, entrepreneur
de travaux publics, fils de Antoine
Alfred Debeauvais et de Marie Louise
Eugénie Dubois, décédés, époux de Hélène
Adèle Laruelle.

Dressé le vingt-neuf septembre mil
neuf cent vingt, dix heures, sur la déci-
sion de Robert Clément Debeauvais,
vingt-huit ans, entrepreneur de travaux
publics, et Emile Alfred Debeauvais,
vingt-deux ans, cultivateur, fils de
désunt, tous deux domiciliés en cette
commune, qui, lecture faite, ont signé
avec Nous, Fernand Rollet, maire
de Cailbardou.

Debeauvais
Fernand Rollet

Debeauvais

N^o 12

Marriage de
Auguste Dalissier
et de
Josephine Dalissier
(23 octobre 1920)

Le vingt-trois octobre mil-neuf
cent vingt, dix-huit heures, devant Nous
ont comparu publiquement en la mairie
commune Auguste Dalissier, ouvrier
agricole, né à Chépilly (Seine-et-Marne)
le dix février mil huit cent soixante-sept,
cinquante-trois ans, domicilié à Cailbardou
fils majeur de Théodore Dalissier et de
Adèle Louise Julienne Fissoux, son épouse,
décédés, veuf de Julia Fay, d'une part,



et Josephine Dalissier, sans profession, née à
Crouy-sur-Courcy (Seine-et-Marne) le six
octobre mil huit cent soixante-deux, quarante
huit ans, domiciliée à Cailbardou, fille
majeure de Auguste Dalissier et de Françoise
Emilienne Loizelle, son épouse, décédés,
épouse divorcée de Louis Eugène François
Fubesse, d'autre part, aucune opposition
n'existant. Les futurs époux déclarent
qu'il n'a pas été fait de contrat de
mariage. Auguste Dalissier et Josephine
Dalissier ont déclaré l'un après l'autre
vouloir se prendre pour époux et Nous
avons prononcé au nom de la loi qu'ils
sont unis par le mariage.

En présence de François Coustellier,
ouvrier agricole, à Cailbardou et de Gaston
Valentin Seron, propriétaire à Cailbardou
seins majeurs qui, lecture faite, ont
signé avec les époux et Nous, Fernand
Rollet, maire de Cailbardou.

Dalissier Auguste et
Coustellier F. et Seron
Fernand Rollet

N^o 13

Técès de
Honoré Xavier Rollet
(4 novembre 1920)

Le quatre novembre mil-neuf cent
vingt, hors heures du soir est décédé:
Honoré Xavier Rollet, né à Gammarin-sur-
Cigeaux, (Seine-et-Marne) le huit avril mil

huit cent quarante cinq manouvrier
demeurant à Crilbardou, fils de Honoré
Nicolas Follet et de Elisabeth Mourcu
décédés, veuf de François Millet

Dressé le quatre novembre mil neuf
cent vingt, six-sept heures, sur la déclaration
de Eugène Rose Marin, cinquante-quatre
ans, manouvrier, gendre du défunt, et de
Philias Alfred Marin, cinquante-quatre
ans, instituteur, voisins du défunt, tous
deux domiciliés en cette commune, qui
lecture faite, ont signé avec nous, Fernand
Kelles, maire de Crilbardou.

Marin
Marin Rose
Fernand Kelles

N° 14

Naissance de
Guy Jules Dieudonné
Leduc

(5 novembre 1914)

Le cinq novembre mil neuf cent vingt,
onze heures, est né rue du Fort, Guy
Jules Dieudonné, du sexe masculin, de
Marcel Leduc veuf huit ans, ouvrier
agricole, et de Eugénie Marie Wadbled,
vingt-huit ans, sans profession, son
épouse, domiciliés à Crilbardou.

Dressé le cinq novembre mil neuf cent
vingt, dix-huit heures sur la déclaration de
père, en présence de Jules Charles Leduc
ouvrier agricole à Crilbardou et de Dieudonné
Wadbled, ouvrier agricole à Crilbardou, qui,
lecture faite, ont signé avec le déclarant et nous
Fernand Kelles, maire de Crilbardou.
M Leduc Wadbled Leduc

Décédé à Château-
Thierry (Aisne) le 19
décembre 2008.

Mention faite à Trilbardou
le 31 décembre 2008
d'officier d'état-civil.

Stallend



Sur la signification à Nous faite le
neuf novembre mil neuf cent vingt, nous
avons intégralement transcrit le jugement
suivant:

Par jugement en date du sept octobre
mil neuf cent vingt, le Tribunal de Meaux
a déclaré constant le décès du militaire
Debarle Auguste Etienne soldat au 215^{em}
régiment d'Infanterie, Décès survenu à
Crouty (Aisne) le douze janvier mil neuf
cent quinze.

Transcrit le onze novembre mil neuf
cent vingt, quinze heures par nous, Fernand
Kelles, maire de Crilbardou.

N° 15

Sur la signification à Nous faite le
neuf novembre mil neuf cent vingt, nous
avons jugement déclaratif intégralement transcrit le jugement suivant:
de décès de Auguste rendu par le Tribunal civil de Meaux à
Etienne Debarle la date du sept octobre mil neuf cent vingt.

(12 janvier 1915)

+ Approuvé le unov c. d. d. de
Mort pour la France
Fernand Kelles

Le Tribunal, par les motifs énoncés en la
dite requête, dit que Debarle Auguste Etienne
Soldat au 215^{em} régiment d'Infanterie, en a
Crilbardou le vingt et un mars mil huit
cent quatre-vingt-sept, fils de Auguste et de
Métairie Marie Genevieve, son épouse, époux
de Pauline Augustine Bonhomme, et décédé
le douze janvier mil neuf cent quinze, à Crouty
dit que le présent jugement sera transcrit

sur les registres courants de l'état civil de
Crillbardou comme tenant lieu d'acte de
décès et que mention en sera faite sur
les registres de 1915 à la place qui est ache
avait dû occuper Henri Primit et Boulenger.

Ce ranscrit le onze novembre mil neuf
cent vingt quinze heures par Nous,
Fernand Koller, maire de Crillbardou.

Fernand Koller

N° 16.

Mariage de
Philibert Octave
Bonhomme
et de
Jeanne Merle
(20 novembre 1920)

Le vingt novembre mil neuf cent
vingt seize heures, devant Nous, ont
comparu publiquement en la maison
commune Philibert Octave Bonhomme,
employé de chemin de fer, né à Crillbardou
le dix neuf janvier mil huit cent
quatre vingt deux, vingt quatre ans, domici
cilié à Crillbardou, fils majeur de Arthur
Bonhomme, ouvrier agricole et de Marie
Josephine Carré, son épouse, sans profession,
domiciliés à Crillbardou, présents et
consentants, d'une part, et Jeanne Merle,
cuisinière, née à Cussac (H^{te} Vienne) le
huit avril mil huit cent quatre vingt deux,
vingt quatre ans, domiciliée à Paris,
177, boulevard Péreire, fille majeure de
Jean Merle et de Jeanne Sarut, son
épouse, cultivateurs, domiciliés à Bussière
Galant, (H^{te} Vienne) consentants par
acte authentique, d'autre part, aucun



9^h
opposition n'existant. Le futur époux et
les père et mère de l'épouse déclarent qu'il
n'a pas été fait de contrat de mariage.
Philibert Octave Bonhomme et Jeanne Merle
ont déclaré l'un après l'autre vouloir se
prendre pour époux et Nous avons prononcé
au nom de la loi qu'ils sont unis par
le mariage. En présence de Ernest Fernand
Métayer, acte-jardinier à Crillbardou
et de Pauline Augustine Bonhomme,
domestique, 177, boulevard Péreire, à
Paris. Ceinours majeurs qui lecture faite
ont signé avec les époux, le père et mère
de l'époux et Nous, Fernand Koller,
mair de Crillbardou.

J. Merle P. Bonhomme
P. Bonhomme Arthur Bonhomme
E. Métayer S. Bonhomme
Fernand Koller

N° 17.

Mariage de
Jean Baptiste Lion
Monchaux
et de
Madeleine Béatrice Guéot
(22 novembre 1920)

Le vingt deux novembre mil neuf
cent vingt, onze heures, devant Nous, ont
comparu publiquement en la maison
commune Jean Baptiste Lion Monchaux,
coiffeur, né à Armentières (Nord) le
sept juin mil huit cent quatre vingt dix
sept, vingt deux ans, domicilié à Paris
vingt et un, rue de Saitou, troisième
arrondissement, fils majeur de Jean Baptiste
Henri Monchaux et de Lidonie Julie

Vanwambette, sa veuve, sans profession,
domiciliée à Paris, 21 rue de Tourny, présente
et consentant, d'une part, et Mademoiselle
Cécile Guiot, sans profession, née à Armonville
(Sens et Maçon) le neuf juin mil huit cent
quatre vingt dix huit, vingt deux ans,
domiciliée à Crilbardou, fille majeure
de Charles Henri Guiot employé à
l'usine hydraulique élévatoire de la
Ville de Paris, à Crilbardou et de Lilienne
Schillia Sebastian, son épouse, d'ici de
d'autre part, - aucune opposition n'existant.

Les futurs époux, la mère de l'épouse
et le père de l'époux déclarent qu'il
n'a pas été fait de contrat de mariage.
Jean Baptiste Lion Monchaux et Mademoiselle
Cécile Guiot ont déclaré l'un après l'autre
vouloir se prendre pour époux et nous
avons prononcé au nom de la loi qu'ils
sont unis par le mariage. En présence de
Victor Prosper Bataille, industriel à
Paris, 21 rue de Truisson St. Louis, et de
Paul Dupont, coiffeur à Paris, 2, rue
de Chabrol, témoins majeurs qui, lecture
faite ont signé avec les époux, le père
de l'épouse et nous Fernand Kolbe, maire
de Crilbardou, la mère de l'épouse ayant
désigné au savoir signés.

C. Guiot
Guiot
Fernand Kolbe

N° 18

Décès de
Yvonne Suzanne
Moineaux.

(16 décembre 1920)

Le seize décembre mil neuf cent vingt
vingt deux heures est décédée Yvonne
Suzanne Moineaux, née à Crilbardou
le sept octobre mil neuf cent douze, fille
de Albert Alfred Moineaux et de Juliette
Crauet, son épouse, marchands, bouctiers
domiciliés à Crilbardou. Pressé le
dix-sept décembre mil neuf cent vingt,
onze heures sur la déclaration du père
et de Monsieur Jacques Seron, vingt six
ans, bouctier, voisin de la défunte,
qui, lecture faite, ont signé avec nous
Fernand Kolbe, maire de Crilbardou.

Fernand Kolbe
A. Seron

N° 19

Décès de
Marguerite Jeanne
Régner

(21 décembre 1920)

Le vingt et un décembre mil neuf
cent vingt, quatre heures du matin, est
décédée au domicile de Honoré Florent Régner
son grand père Marguerite Jeanne Régner,
née à Paris (10^{ème} arrondissement) le premier
mars mil neuf cent douze, fille de Albert
Jules Régner, décédé, et de Maria Victoria
Bottement, décédée. Pressé le vingt deux
décembre mil neuf cent vingt, onze heures
sur la déclaration de Honoré Florent Régner,
seize ans, manoeuvre, grand père de
la défunte et de Florentine Régner, treize
ans, sans profession, tante de la défunte
tous deux domiciliés en cette commune,
qui, lecture faite ont signé avec nous, Fernand
Kolbe, maire de Crilbardou.

Fernand Kolbe
Régner
Régner

N^o 20.

Actes de
Eugène Jules Marin
(22 décembre 1922)

Le vingt-deux décembre mil neuf cent vingt-deux heures est décerné en son domicile Eugène Jules Marin, né à Grilbardou le six janvier mil huit cent quatre-vingt, manoeuvrier, fils de Louis Marin et de Joséphine Virginie Grouard, son épouse, décédés, épouse de Marie Chamois. Presu le vingt-deux décembre mil neuf cent vingt-deux heures sur la déclaration de Eugène Rose Marin cinquante-quatre ans, ouvrier agricole, fils du défunt, et de Alexandre Honoré Leduc soixante ans, ouvrier agricole, gendre du défunt, sous deux domiciles en cette commune, qui, lecture faite, ont signé avec nous, Fernand Jolles, maire de Grilbardou
Marin Rose

Fernand Jolles
Maire

Registre contenant quatre actes de naissance, huit actes de mariage et huit actes de décès clos et arrêtés le vingt-deux décembre mil neuf cent vingt-deux.

Le Maire

Fernand Jolles
Maire

Cables alphabétiques
des actes contenus au présent registre.

N ^o date	N ^o du act.	Noms et prénoms	Dates
Naissances			
1	14	Leduc Guy Jules Preudonne	5 novembre
2	6	Cogé Jean Alexandre	26 mars
3	7	Roignies Germaine	24 mai
4	8	Leron André Jacques	3 août
Mariages			
1	16	Bonhomme Philibert Octave et Merle Jeanne	12 novembre
2	12	Palissier Auguste et Palissier Joséphine	23 octobre
3	11	Lebarle George et Le Gallo Philiberte Lionne	18 mars
4	2	Deloye Eugène Alexandre Lion et Hailly Marie Denise	14 février
5	3	Jobert Raymond Alphonse et Joy Bathie Antoinette	6 mars
6	5	Leduc Marcel et Waddled Eugénie Marie	20 mars
7	17	Monchaux Jean Baptiste Lion et Guét Madeline Cécile	22 novembre
8	10	Chiassard Eugène et Bourdoiseau Marie Lucie	11 septembre
Décès			
1	9	Brouwers Barthélemy Lambert	28 août
2	15	Lebarle Anguste Etienne	14 novembre

3	11	Delcaupais Albert Julien	28 septembre
4	13	Tollet Honoré Marie	4 novembre
5	20	Marin Eugène Jules	22 décembre
6	18	Mameaux Yvonne Suzanne	15 décembre
7	1	Pelletier Jules Eugène	7 février
8	19	Régnier Marguerite Jeanne	21 décembre

Ferrand Holley

Mairie de Trilbardou